L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI, MATIN, 29 FEVRIER.

VAPEURS.
COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.
SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Service des Paquebots-Poste de la Compagnie entre New-York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de la Compagnie partiront comme suit de New-York, pour le Havre, touchant à Brest:

ST-LAURENT, capt. Lamontel, ... Samedi 29 Déc.
PEREIRE, capt. Surault, ... Samedi 5 février
FRANCE, capt. Dumesnil, ... Samedi 26 mars

PRIX DU PASSAGE (compris le vin) payable en or ou son équivalent en papier,
POUR BREST OU LE HAVRE:
Première cabine, $140. Seconde cabine, $80.

POUR PARIS:
Y remorquer le billet de chemin de fer délivré à bord
Première cabine, $146 | Seconde cabine, $95.
Première cabine $50 et on commencant le billet de chemin de fer, $97.

Les bagages seront marqués pour Paris.
Pour médecine à prendre.
On peut s'abonner, à la Nouvelle-Orléans, du billet de passage pour France, en s'adressant au soussigné, au Bau d'Acadie ou de Lafayette à New-York.
1nov—cf19 V PERRILLIAT, 127 rue Commerce.

Aux voyageurs qui se rendent à New York.
DE LA Nlle-ORLEANS A NEW-YORK
par la voie de
BAYANNAH.

Billets pour aller jusqu'à New-York.....$48 50

Le reste le plus agréable et la plus économique.

Le steamer
LEO HERMAN LIVINGSTONE.
SAN SALVADOR CLEOPATRE.
GENERAL BARNES SAN JACINTO.
qui partiront de Savannah tous les
MARDIS JEUDIS et SAMEDIS.

Ces steamers offrent toutes les agréments que peuvent désirer les voyageurs et sont disposés en conséquence pour ce
ROUTE.—Par la ligne de steamers de Morgan, jusqu'à Mobile de là, par le chemin de fer, à Montgomery, Columbus, Macon et Savannah, par un des excellents steamers.
Les voyageurs ont la préférence de s'arrêter à un point quelconque de la route. Le billet est bon jusqu'à son arrivée.
Pour les billets de passage ou d'autres informations s'adresser à
WM. H. NEELY,
Agent général pour la vente des billets No 104 de la rue de la Commune, et à la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, Nlle-Orléans.
On va de la Nlle-Orléans à New York en cinq jours et demi. GEO. A. McCLESKEY, Agent-général.

LIGNE INMAN.
Steamers de la Malle.
Partant du Pier No 45 North River, New-York,
TOUS LES SAMEDIS,
A UNE heure précise de l'après-midi.

Vitesse et excellente cuisine comme garantie.

PREMIERE CABINE, y compris vin		PASSAGE EN BAS	
A Queenstown et Liverpool, de New-York	$100	de	$30
A Londres,	do	do	110
A Jersey,	do	do	110
Au Havre et à Brême,	do	do	115
A Paris,			
ENTREPOT, PAIEMENT DE MONNAIE COURANTE			
A Queenstown et Liverpool, de New-York			$ 35
A Londres			40
A Havre et à Paris			40
A Brême ou Hambourg			40

BILLETS D'ALLER ET DE RETOUR, DE LIVERPOOL OU QUEENSTOWN (Antrepot): $60, au moindre comptant.
Il sera fait un compte de 10 pour cent sur les billets de premières chambres, au retour.
Nous sommes prêts à vendre des traites à vue et sterling et au dessus sur le "Provincial Bank" d'Irlande et des différentes succursales.
Pour plus de détails, s'adresser à
ELLIOTT & McKEEVER,
No 195, rue des Commune.

COMPAGNIE DE VAPEURS Hambourgeoise-Américaine.
COMMUNICATION DIRECTE ENTRE LE HAVRE ET LA NLLE-ORLEANS

Les magnifiques vapeurs de la Compagnie
AXONIA, cap. Ehlers, | BAVARIA, cap. Meyer,
TEUTONIA, cap. Bavendam.

arrivent de

la Nlle-Orléans	du Havre	de Hambourg
BAVARIA, 10 Déc.	4 Nov.	1er Nov.
TEUTONIA, 10 Jan.	4 Déc.	1er Déc.
AXONIA, 10 Fév.	4 Jan.	1er Jan.

prenant des passagers pour le Havanna, la Nouvelle-Orléans, le Havre, Londres, Southampton et Hambourg, aux prix suivants:

De Hambourg ou de Havre.	De la Nlle-Orléans ou la Havane.
Première cabine...$150 00	Première cabine...$165 00
Deuxième cabine. 112 50	Entrepont..... 45 00
Enfants, ...	

Payable en or.

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
1ère cabine, $50 en papier; Entrepont, $40 en papier.
Le fret de Hambourg à la Nouvelle-Orléans sera de $2 50 et 15 0/0 pour le tonnage.
On signe des connaissements pour St-Pétersbourg, Moscou, Riga et autres ports du continent.
MAURY & CO.,
Agents de passage, 131 rue de la Commune.
WILLIAMS, RUPERT & CO.,
Agents généraux, 32 rue Carondelet.
D. ZERMANN Havane.
C. B. RICHARD & SOMS,
Agents généraux du passage de la Compagnie, No 6, rue Nassau, New-York.

Pour New York.
Ligne de steamers des Marchands.

Comprenant les steamers suivants, qui sont à 1re première classe:

GEN'L GRANT,	Capt. H. S. Quick.
CRESCENT CITY,	Capt. T. W. Holmes,
SHERMAN,	Capt. W. P. Heary,
GEN'L MEADE,	Capt. A. W. Sampson,
UNITED STATES,	Capt. Geo. L. Norton.

partant de New-York et de la Nlle-Orléans.
Le steamer
GEN MEADE
A. W. Sampson, commandant
Partira de son wharf, au pied de la rue Jefferson, le DIMANCHE, le 21 février à 5 heures A. M.
Ces steamers ont d'excellents accommodations.
Pour fret ou passage, s'adresser à
H. HUMPHREYS, ... Quai.
On signe des bills de connaissements pour Liverpool
Pour fret ou passage, s'adresser à
WOOD, LOW & LUDWIGSEN,
Rue de la Commune, No 100.
Le UNITED STATES quitte le Gen MEADE à partira DIMANCHE, 28 février à 8 h. A. M.

Pour New York, directement.
Ligne de Steamers Cromwell, entre New-York et la Nouvelle-Orléans.
LE TS LIGNE SE COMPOSE
Des Steamers suivants:
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES,
MARIPOSA,
Le 1er steamer
Commandant: Horatio Nelson
Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse
Le SAMEDI, 20 février, à 5 heures P. M.
Passage..... $30
Cette ligne possède de vastes et larges accommodations pour les passagers.
Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
Rue Carondelet, No 6.

Pour le Bayou de Glaize.
Bateau régulier des Atchafalaya.
Départ JEUDI, à 5 heures P. M.
pour BAYOU DE GLAIZE
L'entrepôt appartient à D. HINDS, d'un faible tirant d'eau, Capitaine D. GLASSCOCK. A. Smith, Agent. Le Gérant soussigné est prêt à donner des connaissements pour tous les points de la Teche.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord à
GEO. S. HUNT, Agent.

Pour Berwick City.
Bateau régulier des Atchafalaya.
Départ JEUDI, à 5 heures P. M.
pour BERWICK CITY
L'entrepôt appartient à D. HINDS, d'un faible tirant d'eau, Capitaine D. GLASSCOCK. A. Smith, Agent. Le Gérant soussigné est prêt à donner des connaissements pour tous les points de la Teche.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord à
GEO. S. HUNT, Agent.

Pour Bayou de Glaize.
Bateau régulier des Atchafalaya.
Départ JEUDI, à 5 heures P. M.
pour BAYOU DE GLAIZE
L'entrepôt appartient à D. HINDS, d'un faible tirant d'eau, Capitaine D. GLASSCOCK. A. Smith, Agent. Le Gérant soussigné est prêt à donner des connaissements pour tous les points de la Teche.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord à
GEO. S. HUNT, Agent.

Pour Bayou de Glaize.
Bateau régulier des Atchafalaya.
Départ JEUDI, à 5 heures P. M.
pour BAYOU DE GLAIZE
L'entrepôt appartient à D. HINDS, d'un faible tirant d'eau, Capitaine D. GLASSCOCK. A. Smith, Agent. Le Gérant soussigné est prêt à donner des connaissements pour tous les points de la Teche.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord à
GEO. S. HUNT, Agent.

Les Attakapas et l'Atchafalaya.
Bateau régulier des Atchafalaya.
Le beau steamer
ROBERT SAMUEL,
Capitaine
Partira régulièrement pour les endroits ci-dessus tous les MERCREDIS, à 10 heures du matin.
Retour: le VENDREDI et le LUNDI, avant la nuit.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

Pour Baton-Rouge.
POUR BATON ROUGE
Trois voyages par semaine.
Les nouveaux bateaux à vapeur
DANABLE,
E. F. Gros, capitaine. J. G. Landry, commis,
partira de la Nouvelle-Orléans tous les DIMANCHES, MERCREDIS et VENDREDIS, à 9 heures du matin, et partira de Baton Rouge tous les LUNDIS, JEUDIS et SAMEDIS, à 7 heures A. M.
Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
SINNOTT & ADAMS,
20 janv—67 35 Commercial Place.

La Côte et le Bayou Lafourche.
Arrangement permanent.—Pour quatre voyages par semaine, de la Nouvelle-Orléans, de la Côte et de Lafourche, jusqu'à Lockport, deux fois par semaine—Départ de la Nouvelle-Orléans tous les lundis, à midi, et les jeudis, à 5 heures P. M. Départ de Lockport, tous les mardis, à 5 heures du matin, et les vendredis à 5 heures P. M.—Le bateau à vapeur ROSE FRANKS, de ce faible tirant d'eau, de Capitaine Joe Dalfores, commis J. L. Rose et F. Dalfores, partira, quoi qu'il ne dût ni donner, pour Lockport Thibodeaux, Napoléonville, Pattersonville, de bonne heure, de correspondances intermédiaires. Pour fret ou passage s'adresser à bord.
Steamer
WM. DEIL.
Bateau régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.
Le beau et rapide steamer
J. H. SHARP,
Capitaine Jos. F. Acosta, commis F. A. Acosta, partira régulièrement de la Nouvelle-Orléans, tous les LUNDIS à 8 heures du soir et les VENDREDIS à 10 heures du matin, et les DIMANCHES pendant le jour.
Les expéditeurs ne seront responsables des freight bills pour Lockport.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord. 24fév—1m3

Ligne du Crescent entre la Nlle-Orléans et Lafourche, aimé que la Côte
Le beau bateau à vapeur FLICKER,
Capt. Daniel Comeaux (M. Z. Dupuis, commis), part de la Nlle-Orléans pour les points ci-dessus tous les MERCREDIS, à 10 heures du matin, et les SAMEDIS, à 10 heures du matin.
Retour: le VENDREDI et le LUNDI, avant la nuit.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord.
THOMAS FOWLER, d'un faible tirant d'eau, Capitaine DUPART, commis T. NICOLS, part de la Nlle-Orléans tous les MARDIS à 10 heures, et les JEUDIS à 3 heures. Il descend la côte, dans la jour, touche Donaldsonville, Napoléonville, Pattersonville, et remonte dans la nuit. Le steamer sera le POWELL continuera le service.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord.
27janv—1m

Paquebot de Lafourche et de la Côte.
Le NEW ERA, spécialité Degas, commandé par Degas, continuera le service de la Nlle-Orléans, tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, à 5 heures du soir, et sera de retour les MERCREDIS VENDREDIS et LUNDIS à midi.
16fév—tf A. DUGAR.

NATCHEZ.
Paquebot de Natchez. Jour de départ les MERCREDIS et les SAMEDIS, à 5 heures P. M.
Le beau bateau à vapeur WILD WAGONER, capitaine A. C. Goddin, commis J. G. Dixon, partira régulièrement, tous les MERCREDIS et SAMEDIS, à 5 heures P. M.
GEO. S. HUNT, Agent.
No 17 de la rue Natchitoches.
5 déc—cf

Pour Vicksburg.
Bateau régulier de la malle des Etats-Unis.
POUR VICKSBURG
Jour de départ tous les SAMEDIS, à 5 heures P. M.
Pour Desplanches, Plaquemines, Bayou Sara, Pointe Coupée, Bayou Sara, Port Hudson, Bonnet Carré, la Rivière Rouge, Natchez, Waterproof, Rodney, St-Joseph, Grand Gulf, Warrenton et toutes les rivières intermédiaires.—Le magnifique bateau à vapeur R. E. LEE, C. T. Leathers, Capitaine, Adolphe Martin et Samuel Ayme, commis, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus et le suivra. Le Vicksburg, avec les mêmes officiers, partira le 7 Décembre, et ainsi de suite, régulièrement pour les rivières Tallahatchee et Yazoo. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à C. O'NEIL,
30 janv No 36 de la rue Natchez.

Opelousas
Partant tous les MERCREDIS, à 5 heures P. M.
POUR OPELOUSAS
Le nouveau bateau à vapeur WASHINGTON, Fort Barré, et tous les débarcadères intermédiaires, le mercredi, à midi, le 8 février.
Le bateau à vapeur d'un faible tirant d'eau,
ANNIE WAGLEY,
W. Burton, capitaine. M. Krahoon, commis.
Partira ensuite d'un dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord au bas de la rue Bienville, ou à
J. M. JOHNSTON, 58 Vieille-Levée.

La Côte et la Rivière Sarah.
LE bateau à vapeur sont bateau-cabine
SARAH,
capitaine W. S. Greathouse, commis J. Britt, sera mis en ligne par M. E. Fortin, partira de la Nouvelle-Orléans tous les LUNDIS à 5 heures P. M. et sera de retour les VENDREDIS à 10 heures du matin, partira de vendredi prochain, 7 septembre 1866. Il touchera Bayou Lone les MARDIS et tous les SAMEDIS soir. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
D. HEMENWAY,
30 août. 204 11 de la rue Conti

Bateau régulier de la Côte et du Bayou Sara.
Le beau steamer
CAMELLIA,
Capitaine Jos. Fortier, commis Jos. Fortier, fils, partira régulièrement de la Nouvelle-Orléans, tous les LUNDIS à 8 heures du soir et les VENDREDIS à 10 heures du matin, et les DIMANCHES pendant le jour.
Les expéditeurs ne seront responsables des freight bills pour Bayou Sara.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord.
Ce steamer est d'un tirant d'eau de 4 pieds.
1fév—1m

Ligne du Crescent entre la Nlle-Orléans et Manchac.
Le beau steamer
CAMELLIA,
Capitaine Jos. Fortier, fils, partira régulièrement de la Nouvelle-Orléans, tous les MERCREDIS, à 10 heures du matin, et les SAMEDIS, à 5 heures P. M.
Retour: le VENDREDI et le LUNDI, avant la nuit.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord.
Ce steamer est d'un tirant d'eau de 4 pieds.
1fév—1m

VENTES JUDICIAIRES.
JOHN W. CHESTER vs MARY JANE LAWS.
No 7,772 du Docket de Paroisse.
Cour de Paroisse.
COUR de Dist. pour la paroisse de Jefferson. No 17,726.—Elle vend au vrai de dent adjugeant par l'Hon. Alexandre Dimitry, Juge de Dist. pour la susdite Cour, dans l'affaire ci-dessus entitulée, à la porte de la Cour de Justice de Paix, dans la susdite paroisse de Jefferson, le MARDI, le 6e jour de mars 1867, à midi, les suivantes propriétés appartenant à la succession de la défenderesse, à savoir:
Un certain terrain situé dans le Troisième District de cette ville et faisant partie d'une grande pièce de terre connue autrefois sous le nom de plantation de Monsieur Jacques Villeré, et bornée comme suit, à savoir: Vers le fleuve Mississippi, par le terrain appartenant à Monsieur Pierre Soulé; vers le lac Pontchartrain, par le terrain appartenant à Monsieur Numa Soulé; vers le nord-est par le terrain appartenant à Monsieur Numa Soulé, et vers le sud-ouest par le terrain appartenant à Monsieur Pierre Soulé, ledit terrain ayant quatre arpents de front sur le fleuve Mississippi, sur quarante arpents de profondeur, avec les bâtisses et améliorations qui y existent.
Ledit terrain est plus amplement décrit dans un plan fait par Pilié, arpenteur, en date du 15 février 1855, et déposé dans l'étude de Notaire Soulé, le 16 février 1855.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
19 fév—19 22,24

Charles Bendix vs E. E. Wagener et als H. F. Kramp, Crooks et Marigny, subrogés vs Jakob Zelly et B. E. Bregart.
CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. Nos 10,008 et 13,960.—En vertu de deux actes writs de fieri facias, émis et à moi adressés par l'honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai le Samedi premier mars 1867, à midi, à la porte de la Cour de Justice, à Gretna, sur la rive droite du fleuve Mississippi, dans la susdite paroisse, à la vente publique et adjudication de la propriété désignée dans lesdits actes writs de fieri facias, à savoir:
Ensemble avec les batisses et améliorations qui y existent.
Cette propriété appartient à la défenderesse en vertu d'un transport qui en a été fait de Mark Robinson, en date entre eux passé devant Ed. Lacroix, notaire public en cette ville, en date du 10 juin 1857.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
4fév—2 11 26 27—4 mars

MARVINA DORSEY vs SAMUEL F. DORSEY et als.
No 7,772 du Docket de Paroisse.
QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans. No 14,296.—En vertu d'un writ de fieri facias adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, à Marvina Dorsey vs Samuel F. Dorsey et als, je vous fait savoir, le présent, le LUNDI, quinze mars 1867, à midi, à la Bourse des Esclaves et des Emaux, rue Royale, entre celle du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, je procéderai à la vente publique et adjudication de la propriété désignée dans ledit writ de fieri facias, à savoir:
Un certain terrain situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'île borné par les rue de Pauli, St-Roch, Gentilly et Lafayette, désigné par le numéro quinze (15) d'après un plan annexé à un acte passé par Carlisty, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 9 février 1856.
Le dit terrain mesure vingt pieds six pouces de face à la rue Pauli, sur quatre-vingt-dix pieds dix pouces de profondeur entre lignes parallèles.
Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y existent.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
26janv—30,4,13,20 29fév

F. COLLIN vs CATHERINE ROBINSON.
SEPTIEME COUR de District pour la paroisse d'Orléans.—No 763.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de District, pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le MARDI, deux de mars 1867, à midi, à la porte de la Cour de Justice, à Gretna, sur la rive droite du fleuve Mississippi, dans la susdite paroisse d'Orléans, je vendrai au plus offrant et dernier enchérisseur, pour comptant, les suivantes propriétés appartenant à la défenderesse, à savoir:
Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'île borné par les rue de Pauli, Gentilly, Trémé et des Marais, étant Plaquemine de terre désignée par le numéro quatre-vingt-neuf (89) sur le plan de Barthelemy, Vingt-Huit et Vingt-Neuf, d'après le plan annexé à l'acte de vente du 26 mars 1841, au rapport de William Christy, ci-devant notaire public en cette ville.
Ledit terrain mesure cinquante pieds de face à la rue Pauli, sur cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèles de la rue des Mora, et sont borné, du côté de la rue du Bayou, les rues Toulouse et Plaquemine, du côté de la rue Ste. Claude, et Conti, suivant le plan général dressé par Bourgeat, arpenteur, en date du 14e jour de mars 1846, au moyen duquel ledit terrain se trouve désigné sous le numéro quatre-vingt-dix-huit (98).
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y existent.
Cette propriété appartient à la défenderesse en vertu d'un transport qui en a été fait à elle de Pierre Courtinal de Peyster, suivant acte au rapport d'Amédée Dardel, notaire public en cette ville, en date du 16 mai 1854.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
30 janv—30—7 16 21 fév—2 mars

LA VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS vs. PETER DICE.
CINQUIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 20,261.—En vertu d'un ordre de notre cour à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI, 20 février 1867, à midi, à la porte de la Cour de Justice, à Gretna, sur la rive droite du fleuve Mississippi, dans la susdite paroisse d'Orléans, je vendrai au plus offrant et dernier enchérisseur, pour comptant, les suivantes propriétés appartenant au défendeur, à savoir:
Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'île borné par les rue de Pauli, St-Roch, Gentilly et Lafayette, désigné par le numéro quatre-vingt-dix-huit (98) sur le plan de Barthelemy, Vingt-Huit et Vingt-Neuf, d'après le plan annexé à l'acte de vente du 26 mars 1841, au rapport de William Christy, ci-devant notaire public en cette ville.
Ledit terrain mesure cinquante pieds de face à la rue Pauli, sur cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèles de la rue des Mora, et sont borné, du côté de la rue du Bayou, les rues Toulouse et Plaquemine, du côté de la rue Ste. Claude, et Conti, suivant le plan général dressé par Bourgeat, arpenteur, en date du 14e jour de mars 1846, au moyen duquel ledit terrain se trouve désigné sous le numéro quatre-vingt-dix-huit (98).
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y existent.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
19 fév—19 22,24

Julius Loeffler,
(successeur de CHAS. LOEFFLER.)
FONDEUR DE TUYAUX DE GAZ,
Et
Plombier-Installateur de Gaz, Tuyaux, Dispositions, etc.
No. 136, rue de Chartres, entre St-Louis et Toulon
Shavtt—1an Nouvelle-Orléans

TRAITEMENT DES MALADIES SECRETES
DE LA PEAU.
Syphilis, Gonorrhée, Blennorrhées, Engorgements, Dartres, Eczéma, Scrofule, Scorbut, etc. etc.
Par le docteur
E. GAUDUZ,
Pharmacien de l'Université de Paris,
Ex. Chef d'hôpital de Bourgogne.

DENTISTES.
Le Dr. Godfrey, dentiste,
De retour du Nord où il a recouvré sa santé, informe ses amis et clients que ses bureaux ordinaires, au No 179 de la rue du Canal, à une porte de Carlet Church.
1266v—1m

J. S. KNAPP, D. D. S.,
DENTISTE,
Cabinet et résidence—No 15 de la rue Royale, près Canal. 1er déc—3m

CONSERVES VOS DENTS.
J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN DENTISTE
No ..... RUE DU CANAL, ... No
Entre Bourbon et Dauphine, 2 portes de Bourbon
Donne à conserver artificiellement et pour toujours les racines et fragments de dents. Il pose des dents artificielles sur pivots en or, en argent, ou en vulcanite à des prix modérés.
Consultations en français et en anglais de 9 heures à 4 heures.
10 mai—1an

Dr. C. BLANCKE
416 & 418...Rue de Chartres...41. & 418
Grande Révolution dans la Chirurgie Dentaire
ALUMINIUM! ALUMINIUM!
En démontrant le plus grande de succès.
GRAND SUCCES!
LE Dr. C. BLANCKE engage à ses amis et au public qu'il pose des dents artificielles en aluminium, qui remplacent toutes les substances employées jusqu'à ce jour. Cet aluminium n'a pas d'odeur, ne se ternit pas, ne s'oxide pas, ne change pas de couleur, et est plus léger que l'or, l'argent ou le platine. Il est plus blanc que l'ivoire, et est d'une pureté parfaite. Les dents posées sur cette base sont plus légères, plus solides et ont un aspect plus naturel que celles posées sur toute autre base connue.
Les personnes n'ont pas besoin de se faire arracher les racines de leurs dents, mais peuvent les faire nettoyer et plomber, et elles peuvent durer toute la vie.
Le Dr. C. BLANCKE a fait une étude spéciale de la chirurgie dentaire, et a pratiqué pendant plusieurs années à Paris, où il a obtenu de nombreux certificats de capacité et de succès.
Il a aussi inventé un nouveau système de dentiers, qui ne blessent pas les gencives, et qui ne peuvent pas tomber, même en parlant ou en riant